



Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table

Maison des Sports de Touraine - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY

URSSAF : 37020337392141 - SIRET : 34025747600028 - NAF : 9312Z

Tél. : 02 47 40 25 30 - Fax : 02 47 40 25 31

E-Mail : comite.tt37@wanadoo.fr

Site : <http://www.comite37tt.com>



Parçay-Meslay, le 28 mai 2019

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 22 Juin 2019

Salle des Fêtes

Rue des Sports

37210 PARCAY MESLAY

ORDRE DU JOUR

8 h 30

1 - POINTAGE des ASSOCIATIONS et VERIFICATIONS des POUVOIRS (le vote par procuration n'est pas admis).

Il est rappelé que chaque association disposant au moins d'une voix déléguée à l'Assemblée Générale, soit son PRÉSIDENT ou un REPRESENTANT spécialement élu, soit un autre MEMBRE (à l'aide du pouvoir ci-joint). Les délégués doivent avoir atteint la majorité légale, jouir de leurs droits civiques et être licenciés pour l'association dont ils ont le pouvoir.

Il est rappelé également aux associations qu'elles encourent une amende (du montant de la caution de la saison écoulée) si elles ne sont pas représentées.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE à 9 H 00

- 2 - ADOPTION du PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 23 juin 2018 (joint à ce courrier)
- 3- ADOPTION du REGLEMENT INTERIEUR qui a été rédigé en application des Mesures Réglementaires édictées par le Ministère des Sports.
- 4 - ELECTION COMPLEMENTAIRE (3 postes) au COMITE DIRECTEUR (la réglementation de cette élection est jointe)
- 5- INTERVENTION du PRÉSIDENT
- 6 - COMPTE-RENDU FINANCIER
- 7 - RAPPORT des COMMISSAIRES VERIFICATEURS
- 8 - APPROBATION du COMPTE-RENDU FINANCIER
- 9 - AFFECTATION du COMPTE DE RESULTATS au « REPORT A NOUVEAU »
- 10 - BUDGET PREVISIONNEL et VOTE
- 11 - RAPPORT de GESTION présenté par le SECRETAIRE GENERAL
- 12 - RAPPORT des RESPONSABLES des COMMISSIONS, du C.T.D. et de l'A.T.D. (avec présentation d'une synthèse par le Président)
- 13 - RESULTATS du SCRUTIN ELECTORAL
- 14 - INTERVENTION des PERSONNALITES
- 15 - REMISE des MEDAILLES du MERITE DEPARTEMENTAL et du PRIX Jean BIGOT
Les AUTRES RECOMPENSES seront remises lors d'une SOIREE SPECIALE RESERVEE aux RECOMPENSES (vendredi 6 septembre 2019 à la Maison des Sports de Touraine - Parçay-Meslay)
- 16 - VIN D'HONNEUR

Le Président,
Gérard DUTOUR

NB : les documents financiers et le projet du Règlement Intérieur vous seront adressés ultérieurement.